

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000558 – AMR 23/064/00AU 259/00

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## « DISPARITIONS » PRÉSUMÉES / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

### COLOMBIE

Rubén Usuga ] membres de l' *Asociación de Familiares de Detenidos-*  
Higuita Wilson Usuga *Desaparecidos* (ASFADDES, Association de parents de ] prisonniers  
Higuita Arvey Poso « disparus »  
Usuga  
Angel Quintero, défenseur des droits humains  
les autres membres de la section de Medellín de l'ASFADDES

Londres, le 30 août 2000

Il semble que les trois hommes nommés ci-dessus aient « disparu » à Medellín, dans le département d'Antioquia. Amnesty International craint que la vie de la personne qui a signalé leur « disparition », Angel Quintero, ne soit également menacée. Le 30 août a été déclaré journée des « disparus » par une organisation non gouvernementale, la *Federación Latinoamericana de Asociaciones de Familiares de Detenidos-Desaparecidos* (FEDEFAM, Fédération latino-américaine des associations de familles de détenus-disparus).

Ces trois militants des droits humains n'ont pas été revus depuis le 25 août, date à laquelle ils étaient convenus de se rencontrer dans le centre de Medellín. Wilson Usuga Higuita a appelé son bureau à midi pour indiquer que lui et Arvey Poso Usuga allaient rejoindre son frère Rubén, et les deux hommes ont quitté leur domicile vers treize heures, dans cette même ville.

Il y a tout lieu de croire qu'ils ont été enlevés. Tous trois s'étaient réfugiés à Medellín après avoir abandonné leurs foyers situés dans le nord du département d'Antioquia, dans la région de l'Urabá, à la suite de la « disparition » de trois de leurs proches. Deux d'entre eux avaient été enlevés dans l'Urabá en 1997, apparemment par des paramilitaires. D'après les informations recueillies, des témoins avaient identifié un de ces paramilitaires comme étant un lieutenant des forces armées. Un autre membre de la famille de ces hommes avait été enlevé en 1998, par des hommes armés qui avaient affirmé appartenir aux services du *Fiscal General de la Nación* [qui chapeaute le système judiciaire], dans le département du Magdalena.

La famille a signalé ces trois « disparitions » au ministère public en août 1999. Or les personnes qui dénoncent des violations des droits humains et mènent campagne pour que justice soit faite sont fréquemment victimes elles-mêmes d'atteintes à leurs droits fondamentaux.

Depuis septembre 1999, la famille Usuga Higuita contribue activement aux efforts déployés par l'organisation non gouvernementale (ONG) *Asociación de Familiares de Detenidos-Desaparecidos* (ASFADDES, Association de parents de prisonniers « disparus »).

Un groupe d'hommes affirmant faire partie des services du *Fiscal General de la Nación*, mais n'ayant aucun mandat, ont fouillé le domicile de Rubén Usuga Higuita à Medellín, en juillet 1999. Ils ont emmené des photographies de Rubén et de ses frères, ainsi que son relevé de compte en banque.

Le beau-frère de Wilson et Rubén Usuga Higuita, Angel Quintero, qui travaille pour l'ASFADDES, a signalé leur « disparition » aux autorités. Amnesty International est d'autant plus préoccupée par la sécurité de cet homme et des autres membres de cette organisation que certains d'entre eux ont été menacés de mort ces derniers mois (voir l'AU 91/00, AMR 23/024,00 du 20 avril 2000).

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Colombie, l'armée régulière et les autres services de sécurité, ainsi que leurs alliés paramilitaires, commettent de graves violations des droits humains en bénéficiant d'une impunité quasi totale. Au cours des cinq dernières années, plusieurs milliers de civils ont été tués par des formations paramilitaires. Bien que le gouvernement colombien ait suspendu en 1989 les dispositions constitutionnelles autorisant la création des organisations paramilitaires, et donné pour instructions aux forces armées de combattre et de démanteler ces groupes, les formations paramilitaires continuent d'opérer avec le soutien des forces de sécurité dans de nombreuses régions du pays. Des défenseurs des droits fondamentaux, des témoins et des proches de victimes d'atteintes aux droits humains, qui dénoncent ces agissements et mènent campagne pour que justice soit faite, sont fréquemment pris pour cibles par les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires.

Les mouvements de guérilla commettent également de graves violations du droit international humanitaire, notamment en exécutant des personnes qu'ils accusent de collaboration avec les forces de sécurité ou des formations paramilitaires.

**ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax** (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité de Rubén Usuga Higueta, de Wilson Usuga Higueta et d'Arvey Poso Usuga, qui sont présumés avoir « disparu » le 25 août ;
- demandez instamment que soit menée une enquête approfondie et impartiale sur les informations laissant à penser que ces trois hommes ont « disparu », que les conclusions en soient rendues publiques et que les responsables présumés soient traduits en justice ;
- faites part de vos craintes concernant la sécurité d'Angel Quintero et des autres membres de l'*Asociación de Familiares de Detenidos-Desaparecidos* (ASFADDES, Association de parents de prisonniers « disparus ») travaillant à Medellín, et exhortez les autorités à prendre toutes les mesures jugées nécessaires par les personnes menacées pour garantir leur propre protection ;
- appelez le gouvernement colombien à s'acquitter des obligations qui sont les siennes envers les défenseurs des droits humains aux termes de la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, adoptée par les Nations unies le 9 décembre 1998, ainsi qu'en vertu de la résolution sur les « *défenseurs des droits de la personne dans les Amériques* » adoptée par l'Organisation des États américains (OEA) le 7 juin 1999 [AG/RES. 1671 (XXIX-O/99)], et à se conformer aux recommandations répétées des Nations unies appelant les autorités colombiennes à prendre des mesures pour garantir la sécurité des défenseurs des droits humains.

**APPELS À :**

Président de la République :  
Señor Presidente Andrés Pastrana Arango  
Presidente de la República  
Palacio de Nariño  
Carrera 8 No. 7-26  
Santafé de Bogotá, Colombie  
**Télégrammes** : Presidente Pastrana, Bogotá, Colombie  
**Fax** : 57 1 286 7434 / 287 7939 / 284 2186 / 289 3377  
**Formule d'appel** : *Excelentísimo Sr. Presidente*, / Monsieur le Président de la République,

**Vice-Président de la République** :  
Señor Vicepresidente Gustavo Bell Lemus  
Alto Consejero Presidencial para asuntos de Derechos Humanos y lucha Contra la Corrupción  
Cra. 8 #7-26, Palacio de Nariño  
Santafé de Bogotá, Colombie  
**Fax** : 57 1 337 1351  
**Formule d'appel** : *Excelentísimo Sr. Vicepresidente*, / Monsieur le Vice-Président de la République,

Ministre de l'Intérieur :  
Dr. Humberto de la Calle  
Ministro del Interior  
Ministerio del Interior  
Palacio Echeverry  
Carrera 8a, No. 8-09, Piso 2o.  
Santafé de Bogotá, Colombie  
**Télégrammes** : Ministro Interior, Bogotá, Colombie  
**Fax** : 57 1 286 8025  
**Formule d'appel** : *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

**Gouverneur du Département d'Antioquia** :  
Dr. Alberto Builes Ortega  
Gobernador del Departamento de Antioquia  
Gobernación de Antioquia  
Calle 42B, # 52 – 106  
Medellín, Antioquia, Colombie  
**Télégrammes** : Gobernador Antioquia, Medellín, Colombie  
**Fax** : 574 381 1342  
**Formule d'appel** : *Sr. Gobernador*, / Monsieur le Gouverneur,

**COPIES À :**

**Association de parents de prisonniers « disparus »** :  
Señores  
ASFADDES  
AA 011446, Santafé de Bogotá  
Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 11 OCTOBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*